

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION À BLANCHE DE CASTILLE

La réinscription équivaut à la poursuite de la scolarité au niveau supérieur en 2024-2025 d'un élève déjà scolarisé à Blanche (de la Grande section à la 1^{re}).

La procédure se fait automatiquement. Vous n'avez pas à saisir de dossier.

Vous recevrez un mail sur votre espace « Famille » École Directe :

- du Secrétariat École pour les élèves de la Grande Section au CM1 passant vers le niveau supérieur
secretariat-ecole@blanche-de-castille.fr
À partir de février
- de Madame Boite pour les élèves de CM2 passant vers la 6^e
caroline-boite@blanche-de-castille.fr
À partir de décembre
- du Secrétariat Collège pour les élèves de la 6^e à la 4^e passant vers le niveau supérieur
benedicte-curie@blanche-de-castille.fr
À partir de février
- du Secrétariat Lycée pour les élèves de la 3^e à la 1^{re} passant vers le niveau supérieur
anne-vaesano@blanche-de-castille.fr
À partir de février

Les élèves de Terminale ne se réinscrivent pas (excepté si redoublement).